



# CAMP DE SKI

## du lundi 20 au vendredi 24 février 2023



**PREADOLESCENT-E-S DE LA 7P A LA 9P  
ET ADOS DE LA 9P à 17 ANS**

**Inscriptions au Centre de Loisirs, à partir du 29 novembre 15h30. Aucune inscription en ligne ou par téléphone.**

Lieu : Colonie « Les Mélèzes » à Morgins en Valais.

Transport : En train et en car.

Prix : Selon barème ci-dessous, à régler au moment de l'inscription

Revenu brut : de	Revenu brut : à	1 enfant	2 enfants (par enfant)	3 enfants (par enfant)
0	2'500	100	75	50
2'501	3'500	150	125	100
3'501	4'500	200	175	150
4'501	5'500	250	225	200
5'501	7'000	300	275	250
7'001	8'500	350	325	300
8'501	11'500	400	375	350
11'501	14'500	450	425	400
14'501	17'500	500	475	450
17'501	.....	550	525	500

**Attention : Les enfants doivent avoir leur propre matériel de ski ou snowboard.**

**Important et obligatoire : les informations complémentaires vous seront remises lors de la séance d'information qui aura lieu le :**

**mardi 7 février 2023 à 19h00  
au Centre de Loisirs**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**Je déclare inscrire** ..... (Nom, prénom de l'enfant)  
**avec son accord, au CAMP DE SKI du 20 au vendredi 24 février 2023.**

**Je rappellerai à mon enfant qu'elle/il doit respecter les consignes données par l'animatrice et les moniteurs-trices ainsi que les règles de prudence habituelles. L'équipe d'encadrement décline toute responsabilité en cas d'accident dû à une désobéissance de mon enfant.**

**En cas d'urgence**, j'autorise les responsables du Centre de Loisirs et de rencontres à prendre toutes mesures nécessaires à la santé de mon enfant, y compris celles préconisées par le médecin consulté.

Je me déclare prêt-e à m'acquitter envers le centre de loisirs du Grand-Saconnex des sommes qu'elle/il aurait à déboursier pour les soins donnés à mon enfant, y compris les frais de transport. Les renseignements que je fournis dans ce bulletin d'inscription sont complets et conformes à la vérité.

Je me déclare prêt-e à venir chercher mon enfant sur le lieu de l'activité en cas de décision de l'équipe d'animation (décision médicale, renvoi pour mauvais comportement, etc.). En cas d'exclusion du camp, la globalité de la somme sera retenue.

Dans le cas où votre enfant n'aura pas fréquenté le camp, la globalité de la somme sera retenue, exception faite des cas de maladie ou accident sur présentation de certificat médical.

Lieu..... Date.....

**Signature du père, de la mère, ou de la/du représentant-e légal-e de l'enfant<sup>1</sup>**

<sup>1</sup>Biffer les mentions inutiles

Nom..... Prénom..... Signature.....